

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	12
absents	06
Procurations	03

<b>L'an Deux Mil vingt quatre</b> <b>Le 19 Février à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>13 février 2024</b>
<b>PRESENTS</b> : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS</b> : CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
<b>PROCURATIONS</b> : CHABASSIER David à MOUSSEAULT Philippe, DECLÉ Sébastien à FORT Sylvette, CONTAMINE David à POUMEAUD Albert.
<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Devis aménagement plaine des jeux**

Vu le code général des collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement de la plaine des jeux, il y a lieu de prévoir les finitions dites d'embellissement afin d'avoir cheminement piéton, une voie d'accès pour les véhicules et une zone engazonnée.

Pour cela, il explique avoir consulté les entreprises dont voici leurs propositions tarifaires :

Entreprise	Prestations	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
COUSTILLAS TP	Préparation et décapage du sol, végétalisation, Cheminement piétons, voie d'accès véhicules,	19 325,50 €	3 865,10 €	23 190,60 €
LAGARDE ET LARONZE	Préparation et décapage du sol, végétalisation, Cheminement piétons, voie d'accès véhicules	30 666,30 €	6 133,26 €	36 799,56 €

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise COUSTILLAS TP pour la somme de 19 325,50 € H.T.,
- **INSCRIT** la dépense au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240219-2024-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2024  
Publication : 22/02/2024

HAUTEFORT le 19/02/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS